



Le vendredi 27 avril 2018

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

L'été a rendez-vous sur le Bassin de la Villette. Le 19^e s'engage contre la pollution sonore et les déchets flottants.

En 15 ans, avec l'engagement de nombreux porteurs de projets culturels, urbains, commerciaux et associatifs, le bassin de la Villette est devenu un spot majeur de promenade, de convivialité et de loisirs dans le 19^e arrondissement, donnant à voir le meilleur d'une ville qui a très tôt reconquis ses berges au profit des habitant.e.s et repensé sa relation à son patrimoine fluvial.

Si le quartier du Bassin de la Villette est animé, il ne doit pas être abimé

Durant la période estivale, le quartier prend une dimension nouvelle avec l'accueil de Paris Plage et du bassin de baignade, mais aussi avec l'animation spontanée des berges et des terrasses dès les premiers beaux jours. La place de la Bataille de Stalingrad propose également un vaste espace propice aux manifestations culturelles, sportives ou revendicatives.

« Je me réjouis que ce quartier soit animé, mais je refuse qu'il soit abimé ! »

Un dispositif saisonnier de propreté renforcé et renouvelé

La Direction de la propreté renouvellera cette année son dispositif estival pour mieux tenir compte de la saisonnalité des façons de vivre la Ville : renforcement des équipements (13 corbeilles et 8 containers supplémentaires), déploiement d'urinoirs et de WC mobiles plus nombreux, avec le soutien financier de la mairie d'arrondissement.

À partir du 1er juin, ce dispositif se traduira par l'intervention d'équipes dédiées matin, midi et soir. La DPSP est également mobilisée pour inciter au respect de cet environnement privilégié en distribuant sacs à déchets et cendriers de poche et en verbalisant toutes les incivilités, notamment les épandements d'urine, devenus un véritable fléau. Par ailleurs la mairie du 19^e arrondissement demande au Préfet de police de renouveler, cette année, les arrêtés qui encadrent la vente et la consommation d'alcool et permettent de sanctionner les nuisances sonores abusives.

Le moment est venu d'aller plus loin pour rendre nos dispositifs plus performants

Lors de sa séance du 12 avril, le conseil d'arrondissement, sur proposition de François Dagnaud a adopté deux vœux, qu'il portera devant le prochain Conseil de Paris :

- Le premier propose de renforcer les moyens consacrés au nettoyage des eaux du bassin. La vision regrettable de déchets qui flottent à la surface de l'eau est à rebours des efforts réalisés pour garantir la qualité sanitaire de l'eau, efforts qui ont permis la mise en place, à l'été 2017, de la baignade en eau vive. Il faut y mettre fin.

Contact presse :

Sandra CARVALHO
Chargée de communication
sandra.carvalho@paris.fr
01.44.52.28.39

Plus d'infos :

www.mairie19.paris.fr
facebook.com/mairie19
@paris19e

***« On fait déjà beaucoup pour la propreté des quais,
mais il faut faire mieux sur les déchets flottants !
Les Parisien.ne.s se réapproprient avec bonheur leur patrimoine fluvial,
mais ils doivent maintenant faire mieux attention à préserver
les eaux du Bassin et la Ville doit de son côté faire monter
en puissance ses moyens de nettoyage fluviaux. »***

- Le second propose d'engager une action résolue pour réduire la pollution sonore et l'exposition aux nuisances liées aux activités en plein air, qu'elles soient autorisées ou de plus en plus souvent, spontanées.

Le conseil d'arrondissement propose le déploiement de plusieurs outils de prévention, de médiation et d'alerte : rédaction d'une Charte des usages à valeur contraignante pour les organisateurs.trices d'évènement, missionnement de Bruitparif pour le déploiement d'outils de mesure, expérimentation d'outils innovants (application mobile, alerte pour les commerçants, etc.).

***« Parce que les Parisien.ne.s apprécient de profiter de leur ville en plein air
aux beaux jours, nous devons inventer et construire des solutions nouvelles
avec eux pour que la fête vive sans empêcher les riverain.ne.s de vivre.
Alors que Paris s'engage de façon pionnière pour lutter contre la pollution de l'air,
la pollution sonore qui accompagne souvent les usages festifs et récréatifs
en ville ne peut plus être passée sous silence. »***

François Dagnaud, Maire du 19^e